

Grue de chargement montée :



derrière la cabine



en porte à faux arrière



en position centrale

Les équipements visés par cette recommandation sont les grues de chargement entrant dans le champ d'application de la norme européenne harmonisée NF EN 12999 : 2014, auparavant dénommées grues auxiliaires.

OBJECTIFS :

Pour les grues de chargement concernées :

- Acquérir les compétences nécessaires à la conduite en situation de travail,
- Assimiler les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité,
- Être informé des risques liés à son utilisation,
- Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques,

En vue d'évaluer l'aptitude du stagiaire à conduire en sécurité les grues de chargement.

Pour utiliser une grue de chargement qui comporte une télécommande le conducteur doit être évalué avec l'option « télécommande ».

PUBLIC :

Ce module s'adresse aux personnes débutantes ou expérimentées, amenées à conduire dans le cadre de leur activité professionnelle les grues de chargement correspondant à la recommandation R490 en respectant les règles de sécurité applicables.

PRE-REQUIS :

Être âgé d'au moins 18 ans* - Être apte médicalement**

*La conduite de certains équipements de travail par des jeunes âgés de moins de 18 ans fait l'objet de dispositions réglementaires spécifiques. ** Il est recommandé que l'employeur s'assure de l'aptitude médicale du salarié à conduire une grue de chargement avant la formation.

CONTENU :

Tout conducteur de grue de chargement à l'issue de la formation dispose des connaissances théoriques et des savoir-faire pratiques suivants

Connaissances théoriques :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Connaissances générales • Technologie des grues de chargement • Notions élémentaires de physique • Stabilité des grues de chargement • Déplacement des grues de chargement sur site | <ul style="list-style-type: none"> • Risques liés à l'utilisation des grues • Exploitation des grues de chargement • Accessoires de levage et règles d'élingage • Vérifications d'usage des grues de chargement |
|---|---|

Savoir-faire pratiques :

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance
- Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)

PROFIL DES INTERVENANTS :

Formateurs professionnels d'adultes issus des secteurs de la manutention levage et/ou des Travaux publics.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

Salle de cours équipées de supports vidéo.

Utilisation de manuels de formation et de documentations complémentaires.

Plateformes de formation dédiées.

Mise à disposition de grue de la catégorie concernée.

Animation de formation participative s'appuyant sur les échanges d'expériences.

DATES DE FORMATION :

Consulter le lien <https://www.afaformation.com/contact/> ou contacter le centre AFA au 02 41 54 88 08.

DUREE :

Au minimum 2 jours par catégorie en fonction de l'expérience du candidat.

LIEU DE FORMATION :

Au sein de votre entreprise (en intra)

Centres AFA - le Gravier, 49000 ECOUFLANT et 108 rue de la rompure, St Lambert des Levées, 49400 SAUMUR

MODALITES DE SUIVI DU STAGIAIRE ET D'EVALUATION DES ACQUIS :

Feuille d'émargements à la demi-journée signée par le stagiaire et le formateur

Tests d'évaluation théorique (QCM) et pratique sous forme de mise en situation réalisés par le formateur

SANCTION VISEE :

L'attestation de formation

L'avis d'aptitude à la conduite des grues de chargement au sein de l'entreprise.

Il est recommandé que tout conducteur de grue de chargement, au moins tous les 5 ans, réactualise ses connaissances et savoir-faire.